



Déclarations et Discours

N^o 81/9

LES RELATIONS DU CANADA AVEC LA RÉGION DU PACIFIQUE DANS LES ANNÉES 80

Allocution de M. A.E. Gotlieb, sous-secrétaire d'État aux Affaires extérieures, lors d'un séminaire à l'Université de Toronto – Université York, Toronto, le 16 avril 1981

...Dans la période de l'après-guerre, la dimension "Pacifique" du Canada a atteint une grande complexité. Son volet économique et commercial est peut-être le plus évident, et l'activité du secteur privé en reflète l'importance. Dans cette région de l'Asie et du Pacifique, qui renferme des pays ayant maintenant un produit national brut de près de 75 p. cent de celui des États-Unis, le Japon est notre deuxième plus important partenaire commercial, et nos relations économiques avec les pays de l'Association des nations de l'Asie du Sud-Est (ANASE) – la Corée, l'Inde, la Chine, l'Australie et la Nouvelle-Zélande – se sont développées rapidement et offrent des possibilités d'expansion et de croissance soutenues. De fait, la plupart des indices pertinents laissent prévoir que la région de l'Asie et du Pacifique ne perdra pas de son dynamisme, et qu'elle attirera de plus en plus les entreprises et les investissements canadiens.

Liens politiques

Il y a également eu un développement considérable de la dimension politique de nos relations avec cette région, qui est fondamentale à la promotion des intérêts canadiens. Nous avons de solides liens politiques avec nombre de nations de l'Asie et du Pacifique et nous nous préoccupons des événements qui menacent la paix et la sécurité de la région. Notre engagement envers la règle du droit en matière de relations internationales et de sécurité collective nous a amenés à participer à des missions de surveillance de l'Organisation des Nations Unies en Asie du Nord-Est et du Sud-Est, ainsi qu'à l'opération d'urgence des Nations Unies en Corée au début des années 50. Nous avons reconnu la République populaire de Chine bien avant la plupart de nos alliés, et l'établissement de relations avec celle-ci nous a permis de déployer des efforts pour mieux faire connaître le gouvernement de Pékin à la communauté internationale. Au début des années 70, il est devenu évident que les intérêts canadiens et japonais dans le Pacifique se recoupaient de plus en plus, et un effort conscient a été fait pour mieux mettre en relief les aspects politiques de ces relations. Plus récemment, l'ANASE a atteint un niveau de cohésion et de coopération interne que personne n'aurait pu prévoir il y a seulement cinq ans. Le Canada a appuyé ce développement, et le secrétaire d'État aux Affaires extérieures a participé l'an dernier aux consultations des ministres des Affaires étrangères de l'ANASE. Il rencontrera à nouveau ses homologues à Manille en juin, et nous nous attendons à ce que ces consultations deviennent une activité annuelle à l'ordre du jour du Ministre.

Liens culturels

Il y a également eu des efforts au Canada pour élargir la sphère des activités dans les domaines culturel, universitaire et de l'information. Les échanges culturels se multiplient, les études asiennes s'implantent dans certaines universités canadiennes, et il semble que les médias canadiens suivent de plus près certains aspects des affaires de l'Asie et du Pacifique. En outre, les gouvernements provinciaux, notamment ceux de l'Ouest canadien, s'intéressent de plus en plus à cette partie du monde.

On peut s'interroger sur la nécessité de toutes ces activités et sur leur apport au développement de nos relations extérieures. Nous sommes convaincus que le potentiel qu'offre au Canada la communauté de l'Asie et du Pacifique ne peut être pleinement réalisé que si Canadiens et Asiatiques en viennent à mieux se connaître. Ce programme d'action soutenue vise à développer un ensemble de relations plus équilibrées et englobantes destinées à élargir sensiblement la base d'une connaissance et d'un respect mutuels. Son grand objectif est de générer un sentiment de confiance dans le Canada et dans notre engagement ferme et permanent envers la région. Avec le temps, un tel schéma pourrait grandement faciliter la compréhension mutuelle et donner sans doute au Canada de meilleures chances d'être considéré comme un partenaire sérieux en matière de coopération économique et politique. En termes plus concrets, on ne fait pas affaire avec un étranger, et on n'est pas porté à rechercher des solutions politiques à des problèmes régionaux ou mondiaux avec des partenaires en lesquels on a une confiance limitée parce qu'on les connaît mal.

Intérêt accru

Si l'on passe en revue la situation actuelle, on peut affirmer, je crois, qu'il est maintenant largement accepté que la région du Pacifique revêt de plus en plus d'importance pour les Canadiens. Sous nombre d'aspects, il s'agit d'une réaffirmation de notre historique poussée vers l'ouest. Étant donné que l'essor économique de l'Ouest canadien entraîne maintenant un plus grand intérêt pour les marchés d'Asie, il est tout aussi souhaitable qu'impératif de renforcer la dimension Est-Ouest de la perspective canadienne. Appelez cela la Troisième option, si vous voulez; mais il reste que le Canada se tourne de plus en plus vers ses provinces de l'Ouest et le monde du Pacifique. Cela a d'importantes incidences sur la formulation de sa politique étrangère et sur l'attitude du public, dont doit s'inspirer en fin de compte cette politique.

Ce sont de telles considérations qui nous ont amenés à conclure qu'il deviendra de plus en plus nécessaire de mettre l'accent sur l'ensemble de nos relations bilatérales pendant la décennie qui s'ouvre. Et la région du Pacifique est celle où le bilatéralisme pourrait, de toute évidence, le mieux servir le développement de nos relations. Toutefois, même si l'on semble largement s'entendre sur l'importance et l'opportunité d'un rôle privilégié pour l'Ouest dans la politique étrangère du Canada, on semble tout aussi généralement regretter que les possibilités n'aient pas été pleinement exploitées et que nous ne réussissions pas aussi bien que nous le pourrions dans cette partie du monde. En m'efforçant d'analyser "ce qui manque", j'aimerais vous parler brièvement de certaines attentes des pays de la communauté de l'Asie et du Pacifique, de l'environnement canadien et enfin de l'expérience de deux de nos importants partenaires — et concurrents — dans la région, à savoir le Japon et l'Australie.

"ce qui manque"

La plupart des nations de la région de l'Asie et du Pacifique visent, parmi leurs grands objectifs, à obtenir de pays comme le Canada l'engagement ferme d'encourager publiquement et concrètement leur intégrité, leur stabilité et leur bien-être économique. Mais leurs attentes dépassent de beaucoup ce point fondamental. Elles ont également un riche patrimoine culturel et historique dont elles sont à juste titre fières, et elles s'attendent à ce que les autres nations comprennent et apprécient ce fait. Nous devons absolument avoir cette compréhension si nous voulons que ces pays nous considèrent d'une façon qui appuie nos aspirations propres.

Les grandes influences qui ont modelé historiquement le Canada ont été d'origine européenne. Ce fait continue d'influencer notre société. Les programmes d'études élémentaires et secondaires au pays présentent des cours d'histoire et de science politique à forte saveur européenne. Nous étudions l'allemand, l'espagnol et l'italien dans nos écoles secondaires, et il y a même quelques braves qui s'intéressent à la langue de Jules César. Sur un plan plus vaste, nos juristes puisent à l'expérience européenne, notre système politique se tourne vers Westminster — la "Mère des Parlements" — et le principal théâtre professionnel canadien se consacre aux oeuvres de l'un des meilleurs dramaturges de l'Angleterre élizabéthaine.

L'Asie, pour sa part, n'a eu pratiquement aucune influence sur le Canada. La philosophie asiatique n'a pas contribué à modeler nos structures sociales, et les richesses de la littérature asiatique sont étrangères à la plupart d'entre nous. Les langues asiatiques sont généralement ignorées au niveau pré-collégial, et ils sont rares les braves qui entreprennent l'étude du chinois et du japonais, même au niveau post-secondaire. Il est intéressant de noter qu'en 1978, 295 des 417 étudiants poursuivant des études de japonais dans des universités canadiennes étaient en première année, contre 7 étudiants seulement en quatrième année.

Malgré les efforts qui ont été faits ces dernières années, il me semble que nous avons jusqu'à maintenant été incapables d'investir dans la région Asie-Pacifique le capital intellectuel et culturel qu'elle mérite. Dès lors, il n'est pas étonnant que les Canadiens soient beaucoup moins sensibilisés à la réalité asiatique qu'à celle de l'Europe. En l'absence de solides fondements culturels et d'un réseau historique d'expériences partagées, il y a peu pour encourager nos artistes, nos universitaires et nos autres professionnels à engager des échanges avec leurs collègues d'Asie.

Dans ce contexte, il est très intéressant de considérer l'exemple du Japon et de l'Australie qui, comme le Canada, ont assisté dans les années 70 à une évolution profonde de certains aspects de leurs relations avec le monde de l'Asie et du Pacifique et qui se sont efforcés d'encourager et de développer ces relations de façon ouverte et structurée.

Les intérêts économiques et politiques du Japon dans la région sont évidents. Il est toutefois intéressant de noter que malgré l'intensité de leurs activités, les Japonais ont conclu qu'il leur fallait adopter une approche plus vaste et faire des efforts plus intenses pour améliorer leur compréhension de la région.

Du côté japonais, diverses institutions participent à cet effort. La plus connue est la Fondation du Japon, qui consacre à l'Asie 37 p. cent de son budget annuel de plus de \$25 millions. Financée par une dotation de \$200 millions fournis par le gouvernement et le secteur privé, la Fondation favorise les échanges universitaires, linguistiques et culturels qui visent à la fois à mettre en relief les éléments communs à tous les Asiatiques et à faire connaître et apprécier les qualités uniques de l'expérience japonaise. La Fondation est un organisme indépendant dont les objectifs sont établis en étroite coopération avec le ministère des Affaires étrangères; elle est appuyée par les ambassades du Japon dans les pays où elle n'a pas de représentant permanent.

La Fondation du Japon accorde une importance toute particulière aux pays de l'ANASE. En outre, d'autres programmes ont été entrepris avec l'ANASE en vue de compléter ses efforts. Mentionnons notamment un fonds culturel de \$30 millions pour promouvoir les échanges culturels dans la zone ANASE; un fonds dispensant chaque année à des ressortissants de l'ANASE \$1 million pour des programmes de perfectionnement pouvant être entrepris n'importe où au monde; et un programme de subventions culturelles pour développer l'infrastructure nécessaire à la promotion des échanges culturels dans l'ensemble de l'Asie du Sud-Est.

L'exemple de l'Australie

Puisque l'Australie et le Canada se ressemblent peut-être davantage que le Canada et le Japon, il se peut que l'expérience australienne soit encore plus pertinente à notre discussion.

Au milieu des années 70, s'étant rendu compte que les relations avec le Japon prendraient de plus en plus d'importance et qu'il faudrait faire des efforts pour assurer leur développement rationnel et leur gestion efficace, le gouvernement australien a créé un comité en vue d'étudier la question. Celui-ci a recommandé notamment la création d'une Fondation Australie/Japon pour donner de la substance et de la profondeur à une relation qui s'était trop étroitement concentrée sur les questions économiques. Le Comité est par contre parvenu à la conclusion qu'une superstructure économique manque de stabilité si elle ne s'appuie fermement sur la compréhension mutuelle et la reconnaissance du fait que l'autre pays est composé d'individus ayant des intérêts culturels, des préoccupations professionnelles et des problèmes familiaux propres. En 1976, une loi du Parlement établissait cette fondation, qui devait être financée par le gouvernement et des capitaux privés. En 1980, son revenu annuel atteignait \$1,5 million.

Dans les quelques années qui se sont écoulées depuis sa création, la Fondation a mis sur pied divers programmes originaux. Un programme spécial favorise et finance les contacts entre Japonais et Australiens qui partagent des intérêts communs — qu'il s'agisse de pompiers ou d'artisans, de chercheurs médicaux ou de bibliothécaires, de passionnés des arts martiaux ou de fervents de la Cérémonie du Thé. Un programme des médias encourage les contacts entre journalistes et organismes d'information, alors que l'appui accordé au programme d'études de la langue japonaise à l'Université nationale d'Australie permet notamment des stages au Japon. Cette brève description ne donne qu'un aperçu de la vaste gamme d'activités qui ont été mises en oeuvre. Je pourrais ajouter que cette expérience a connu un tel succès que l'on a récemment établi une Fondation Australie/Chine dotée d'objectifs similaires.

Je n'ai pas mentionné les États-Unis, mais il faut noter que ce pays dispose depuis des années d'un certain nombre de fondations très importantes et, dans certains cas, financées par des capitaux privés et qui favorisent les relations avec la région du Pacifique.

Dans ma recherche de "ce qui manque" aux efforts canadiens pour saisir les possibilités qu'offre cette région, je ne serais pas tout à fait franc si je laissais à entendre que notre réflexion n'a pas été influencée par le Japon et l'Australie. En effet, nous avons tiré de grands enseignements des efforts déployés par ces pays pour

élargir leurs diverses activités intellectuelles et culturelles dans la région.

**Possibilité d'une
fondation au
Canada**

A la suite de ces évaluations, M. MacGuigan a, ces derniers mois, réexaminé l'idée d'établir au Canada une fondation qui ne se limiterait pas à une seule nation, mais qui serait plutôt axée sur la région du Pacifique. Ce concept a suscité beaucoup d'intérêt lors de la conférence "Ouverture sur le Pacifique" tenue à Vancouver en novembre dernier, intérêt qui a depuis été renforcé par d'autres témoignages. Cette réaction positive l'a encouragé à envisager favorablement une telle étude qui, nous l'espérons, sera bientôt mise en oeuvre.

Bien que notre réflexion en soit encore à une étape préliminaire, nous sommes d'avis qu'une telle fondation pourrait avoir des avantages considérables. Je serais fort intéressé de savoir si vous partagez ce point de vue.

De façon globale, l'objectif d'une fondation canadienne pour l'Asie et le Pacifique serait d'élaborer des programmes visant à mieux faire connaître le Canada à ces pays et à mieux faire connaître ces pays aux Canadiens. Elle serait le symbole de l'engagement du Canada envers les pays et les populations de l'Asie et du Pacifique, et permettrait, à plus long terme, le développement de relations approfondies, stables et susceptibles d'avantager toutes les parties. Je ne veux pas dire qu'une telle fondation nous permettrait de régler toutes les difficultés que nous rencontrons dans la réalisation de nos objectifs. Je ne considère pas non plus cette initiative comme une solution à court terme; au contraire, il s'agirait d'un investissement reflétant non seulement notre intérêt pour la région, mais également notre confiance dans les possibilités à plus long terme d'une coopération plus intense.

Je crois qu'il serait sage que cette fondation soit largement autonome du gouvernement: mais sa politique devrait être jusqu'à un certain point conforme à la politique générale du gouvernement si des fonds fédéraux étaient en cause.

**Obtenir l'appui
des intéressés**

Ce n'est évidemment là qu'une ébauche de notre réflexion qui, je dois le souligner, en est encore à l'étape théorique. Un tel concept exigerait tout d'abord une décision quant à la nature et à la portée du mandat de la fondation. Il faudrait ensuite voir quel intérêt et quelle participation on pourrait attendre des secteurs public et privé au Canada. Il va sans dire que nous voyons ce projet comme un effort de collaboration exigeant l'appui des diverses communautés canadiennes intéressées à l'Asie et au Pacifique. Comme je l'ai déjà mentionné, j'aimerais connaître vos vues sur la création d'une fondation du genre de celle dont je viens de parler.

Je voudrais vous assurer que nos motifs sont loin d'être abstraits ou stériles. L'incitation à une meilleure connaissance mutuelle devrait permettre à un plus grand nombre de Canadiens et de populations de la région, de découvrir un noyau d'intérêts communs, de valeurs et de préoccupations mutuelles à peine masqués par les différences linguistiques et culturelles. Ceci pourrait déjà être en soi une très importante contribution aux objectifs économiques et politiques du Canada dans cette importante région du monde.

En guise de conclusion, j'aimerais tout simplement vous rappeler que, depuis les deux

dernières décennies, les relations du Canada avec les pays de la région de l'Asie et du Pacifique n'ont cessé de se complexifier. Il ne fait guère de doute que le Canada a des possibilités d'améliorer sa collaboration et de mieux faire sentir sa présence dans la région. Toutefois, d'aucuns sont d'avis que nous n'avons pas poursuivi assez activement nos intérêts et qu'il faut faire davantage pour réaliser nos attentes. Ce défi exigera de l'imagination et de l'innovation. Il me semble que la prise de conscience intellectuelle, culturelle et sociale qui pourrait être stimulée par une fondation canadienne pour l'Asie et le Pacifique pourrait apporter une contribution importante au processus.

S/C